

L'ASF occupe une place importante dans le nouveau plan quinquennal 1992-1996, et des améliorations supplémentaires sont prévues (introduction dans la base de données d'informations sur les œuvres d'art volées, les documents de voyage et la fausse monnaie, et possibilité de télécharger l'intégralité de la base de données vers les BCN aux fins d'utilisation sur les ordinateurs et réseaux existants de la police). Il est essentiel de noter que l'ASF repose sur la coopération policière internationale et qu'aucune information ne peut être fournie à des BCN au moyen de l'ASF sans l'assentiment exprès du BCN ayant communiqué l'information. Cette restriction est nécessaire et s'applique également aux individus recherchés faisant l'objet de notices internationales.

La grande majorité des BCN ont donné leur assentiment à l'enregistrement des informations dans l'ASF, mais un certain nombre n'ont pas répondu, et les renseignements concernant les malfaiteurs recherchés par leur pays ne peuvent pas être diffusés tant qu'ils n'ont pas donné leur assentiment.

Conclusion

Comme il a déjà été indiqué, le plan quinquennal 1987-1991 a été mené à bonne fin par le Secrétariat général. Le Secrétariat général a été modernisé et dispose maintenant de systèmes informatiques utilisant une technologie de pointe. La conséquence globale est une amélioration considérable des services fournis aux BCN, notamment dans le domaine des communications et de l'accès aux informations de police. Mais toutes les possibilités offertes par la modernisation ne pourront être utilisées que lorsque les BCN se seront également modernisés et exploiteront pleinement les moyens désormais à leur disposition. De nombreux BCN sont en cours de modernisation et font l'acquisition des équipements suivants :

- micro-ordinateurs X.400 pour les communications,
- chiffrement pour le X.400,
- équipement ASF (système de recherche automatique).

Il est incontestable qu'un certain nombre de BCN auront besoin d'une assistance technique et financière pour acquérir ces équipements, et cette aide est prévue dans le nouveau plan quinquennal 1992-1996 présenté ci-dessous, dans le cadre de la modernisation régionale.

A l'aune des efforts de modernisation consentis, les possibilités offertes par l'Organisation et son rôle sont plus importants que jamais, et Interpol dispose de moyens adaptés pour poursuivre, avec le concours des Bureaux centraux nationaux et des stations régionales, la lutte contre la criminalité internationale.

Nouveau plan quinquennal 1992-1996

Le plan quinquennal 1992-1996 est pratiquement entièrement consacré à l'amélioration des possibilités offertes par Interpol aux BCN, stations régionales et bureaux sous-régionaux. La priorité est accordée aux télécommunications et à l'accès au système de recherche automatique. La possibilité d'utiliser des satellites sera étudiée, et les messages formatés utilisant des logiciels pour l'échange électronique des données (EDI) feront également l'objet d'une étude plus approfondie.

Modernisation régionale

Lors de la 60^e session de l'Assemblée générale, un plan de modernisation régionale a été adopté, et ce plan est l'une des priorités du nouveau plan quinquennal.

L'idée de la modernisation régionale est d'aider les stations régionales et les BCN qui ont besoin d'une assistance technique et financière, afin de mettre en œuvre le plan de modernisation présenté ci-après.

Première étape : communications

Stations régionales : Installation d'un mini-AMSS (serveur X.400) pour la transmission automatique des messages à l'intérieur de la région et vers le Secrétariat général.

Bureaux centraux nationaux : Installation de micro-ordinateurs pour les liaisons par messagerie électronique avec la station régionale et le Secrétariat général. Une aide financière sera également accordée pour l'installation, la formation et la maintenance.

La première étape du plan de modernisation régionale a démarré, et la région Amérique du Sud sera la première à être dotée des équipements décrits ci-dessus, au début de 1993.

Le projet Amérique du Sud est financé conjointement par le Secrétariat général et par le BCN des Etats-Unis, qui achètera les équipements et fournira les services nécessaires aux BCN de la région. Le mini-AMSS (X.400) sera installé au bureau sous-régional de Buenos-Aires.

Les autres régions à équiper en priorité sont l'Afrique de l'Ouest, l'Afrique de l'Est et les Caraïbes. Dans cette optique, le ministère français de la Coopération a proposé une aide financière pour le projet Afrique de l'Ouest, qui devrait être lancé en 1993. D'autre part, le secrétaire général a sollicité une aide des Nations Unies pour la mise en œuvre et la réalisation du projet Caraïbes et Amérique centrale, et cette demande a été acceptée.

Le Secrétariat général sert de station régionale pour 60 BCN, et le plan de modernisation régionale concerne également les pays, notamment en Europe de l'Est, qui ont besoin d'une assistance.

Deuxième étape : système de recherche automatique (ASF)

Le plan de modernisation régionale à plus long terme s'articule autour des axes suivants :